

MOTION NO : ~~5.23/11~~
Postulat

4.14/11

Pour garder et encourager le lien social et culturel au « vert » dans la Ville : favoriser la création de potagers urbains.

L'accroissement de la population pour augmenter les rentrées fiscales, la densification urbaine menacent les espaces verts, dans et autour des villes. Delémont n'échappe pas à cette évolution et un vote récent, pour garder un espace vert en ville, a démontré la préoccupation bien réelle de la population pour son cadre et sa qualité de vie. Garder le lien avec la campagne, les espèces végétales indigènes, le terroir est une préoccupation de l'UDC-Delémont.

Développement : Le potager urbain trouve ses racines dans le mouvement américain des « Green Guérillas » et de nombreuses villes européennes comme Lausanne, Grand-Saconnex ont adopté et mis en place ce concept. A La Havane, le concept de « organopónico », jardin bio urbain est un succès. Une motion identique, demandant la création de jardins familiaux autogérés sous forme de plantages en Ville, a été déposée en 2011 à Nyon. Des potagers sur les toits sont développés au Canada. Et les abeilles sont réintroduites dans les villes (Genève, New-York).

Réalisé en milieu urbain, dans les quartiers d'habitation, le potager urbain est facile à mettre en œuvre. De nombreuses parcelles inutilisées au pied des immeubles s'y prêtent particulièrement bien. Lieux en friche et pelouses pourraient ainsi rapidement devenir lieux de vie et de rencontre, lieu de convivialité et de réapprentissage du lien essentiel à la nature, à l'alimentaire de proximité, à la responsabilité de cultiver et respecter l'environnement.

Un plantage est aménagé sur un espace clôturé, avec un point d'eau, un compost, un espace de rencontre avec table et bancs, un panneau didactique concernant l'usage des lieux et les techniques de culture, partagé en lopins de 15 à 45 m². Les jardiniers sont regroupés en association sous l'égide de la Commune. Une charte règle les aspects pratiques et éthiques dans un sens durable.

Avantages du modèle :

Le potager urbain réunit les habitants d'un quartier autour d'un lieu convivial et festif. Il favorise la production autonome (sans nuire bien sûr aux maraichers locaux et aux commerçants de produits régionaux !) de fruits et légumes, voire plantes aromatiques ou thérapeutiques. Les coûts d'entretien des parcelles sont diminués pour les collectivités publiques, puisque les habitants se chargent eux-mêmes de l'entretien. Les incivilités devraient même être évitées en raison de la responsabilisation individuelle et d'une sorte de privatisation collective de l'espace public. Dans la perspective d'une crise économique de la mondialisation, ces espaces pourraient servir d'espace intermédiaire de production autonome de fruits et légumes (modèle du plan Wahlen).

En conclusion, pour que les espaces verts restent dynamiques dans la Ville, notre motion demande au Conseil Communal de :

- mettre tout en œuvre pour favoriser la création, à proximité immédiate des habitations, de potagers urbains, de plantages et de créer les bases légales nécessaires à leur réalisation et à leur fonctionnement.

-d'établir une charte pour leur utilisation.

Pour le Groupe UDC Delémont

Dominique Baettig

